



HAL
open science

Les arènes du débat public. comprendre les logiques de mobilisation des différentes arènes de discussion par les acteurs d'un débat public.

Clément Mabi, Laurence Monnoyer-Smith

► To cite this version:

Clément Mabi, Laurence Monnoyer-Smith. Les arènes du débat public. comprendre les logiques de mobilisation des différentes arènes de discussion par les acteurs d'un débat public.. Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la " mondialisation ", Mar 2012, France. pp.281. hal-00826084v2

HAL Id: hal-00826084

<https://hal.univ-lille.fr/hal-00826084v2>

Submitted on 22 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ARÈNES DU DÉBAT PUBLIC. COMPRENDRE LES LOGIQUES DE MOBILISATION DES DIFFÉRENTES ARÈNES DE DISCUSSION PAR LES ACTEURS D'UN DÉBAT PUBLIC

La multiplication des controverses socio-techniques préoccupant le citoyen (OGM, nucléaire, énergie renouvelables...) et leur publicisation souvent conflictuelle met progressivement les pouvoirs publics face à un « impératif délibératif » (Blondiaux et Sintomer, 2002) qui invite à la création de nouveaux canaux de communication publics. Ces nouvelles formes de médiations ont pour mission d'instaurer un dialogue pour parvenir à une mise en politique plus concertée des problèmes publics. Les réponses institutionnelles peuvent prendre plusieurs formes : des conférences de citoyens réunissant des mini-publics (Bourg et Boy, 2005), des consultations nationales comme le Grenelle de l'environnement (Lascoumes, 2011) ou des débats publics comme ceux organisés par la Commission Nationale du Débat Public CNDP (Revel & al., 2007). Les « forums hybrides » ont donc pour objectif de prendre en charge les « dynamiques dialogiques » (Callon, Lascoumes et Barthes, 2001) engendrées par la publicité des controverses.

Une première génération de travaux, principalement issus de la science politique et de la sociologie, a analysé les enjeux du développement de la mobilisation collective des groupes concernés dans les débats publics. Si certains ne manquent pas de souligner les progrès en termes d'intégration des citoyens à la définition des politiques publiques (Blondiaux, 2007), d'autres s'inquiètent des risques liés à l'adoption d'instruments cherchant le consensus à tout prix (Benhammou, Mermet, 2005) et de la place prépondérante prise par certaines catégories d'acteurs dans les procédures (Lefebvre, 2004).

Plus récemment, des recherches en communication politique (Kies, 2010 ; Monnoyer-Smith, 2011) ont montrée comment la configuration des dispositifs proposés oriente les pratiques politiques associées. Cette approche communicationnelle permet également de renouveler les débats sur le concept d'espace public et de rediscuter son acceptation fragmentée et divisée en arènes thématiques (Miège, 2010). Notre contribution souhaite fournir une lecture critique de cette vision éclatée de l'espace public pour comprendre les ressorts de la mobilisation des différentes arènes par les acteurs des débats publics. L'objectif va être de montrer que les investissements sont différenciés dans chaque espace, en ligne et hors ligne. Dans cette optique, les arènes doivent être conçues comme un réseau socio-technique où les arguments émergent et les acteurs s'exposent à la publicité pour légitimer leurs positions à travers la médiation de dispositifs qui structurent les espaces du débat. Les acteurs mettent au point des stratégies pour faire valoir leurs arguments et rendre plus efficace leurs prises de paroles. Comment les acteurs organisent-ils la distribution de leurs interventions ? En effet, les différents espaces ne semblent pas investis de la même façon par les différents acteurs. Il y a des logiques à saisir pour comprendre ce phénomène. A notre sens les prises de parole émergent dans l'équilibre entre la gestion des contraintes imposées par le dispositif et les stratégies argumentatives qui émergent au cours des échanges.

Pour décoder ces mécanismes, nous souhaitons mobiliser les apports de la sociologie des problèmes publics et des controverses dans une analyse de l'espace public des « forums hybrides » issue des sciences de l'information et de la communication. Ce courant permet de comprendre, sous un angle assez peu utilisé dans notre discipline, comment se forme un espace de publicisation pour une « communauté débattante » (Fourniau, 2007). Les travaux de L. Quéré (1992), qui distingue deux dimensions de l'espace public -la « scène d'apparition » et la « scène d'exposition »-, permettent d'analyser les fonctions que les acteurs attribuent aux arènes et de voir comment certaines d'entre elles sont utilisées pour se légitimer en tant qu'acteur quand d'autres sont plus propices à la discussion.

Cette démonstration sera illustrée par l'analyse du débat public organisé par la CNDP à Ivry sur Seine du 4 septembre au 28 décembre 2009 à propos de la rénovation d'un incinérateur de déchets. Le dispositif proposé comprenait une série de 9 réunions publiques et un site web offrant des fonctionnalités participatives. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un contrat CDE (Concertation, Décision et Environnement) par notre équipe pluridisciplinaire, mobilisant différentes approches (communicationnelle, sémiotique, sociopolitique).

CADRE THÉORIQUE : UN ESPACE, DES ARÈNES ?

Le concept habermassien d'espace public (1962/1988)- que l'on peut rapidement caractériser comme un lieu où les individus discutent de problèmes publics en faisant usage de leur raison afin de faire émerger des principes axiologiques susceptibles d'universalisation - a, on le sait, suscité une très abondante littérature au sein de la communauté scientifique. Sa dimension heuristique se mesure à l'aune des très nombreuses recherches qu'il a suscitées et des critiques dont il a été l'objet (Calhoun, 1992). Ainsi des critiques historiques, mettent en avant le rôle des joué par des publics hétérogènes, et notamment les masses populaires, dans sa constitution (Chartier, 1990 ; Favre 1992) et d'autres, sociopolitiques, interrogent sa dimension inclusive (Pailliant, 1995 ; Mansbridge, 1999 ; Miège, 1995 ; Bastien et Neveu, 1999 ; Dahlberg, 2001 ; Negt, 1972/2007) au point de conduire les chercheurs à en relativiser les effets ou à en limiter la pertinence. Pour ces auteurs en effet, l'espace public n'est plus unifié - l'a-t-il jamais été ?-, mais il se diversifie, se différencie et se fragmente.

Habermas lui-même est revenu sur ses premiers travaux et analyse les effets structurants de la médiatisation de l'espace public moderne sur l'émergence de structures normatives au sein de conglomerats d'espaces isolés, dans lesquels sont retirés des publics dispersés par l'explosion des formes techniques de la médiation publique (Habermas, 2006). Radio, télévision, presse puis Internet favorisent en effet la naissance d'une « mosaïque » d'espace thématiques et de mini-publics qui peinent d'autant plus à se rencontrer que, selon Sunstein (2002), l'internet favorise davantage la polarisation des audiences que leur délibération. Le développement des usages individuels d'internet, que l'on peut analyser dans le cadre du paradigme de la réflexivité (Beck, 2001 ; Lash, 1994) semblent renforcer cette tendance, même si elle se traduit par une forte production de contenus à caractère réseautique et agrégatif (Jenkins, 2006).

L'approche procédurale de l'espace public qui soumet l'émergence de principes axiologiques à des exigences normatives liées à leurs conditions d'énonciation semble ainsi se heurter à la réalité phénoménale de l'apparition d'espaces hétérogènes de discussion non soumis aux mêmes contraintes. Nous proposons ainsi d'envisager ces espaces comme des nécessités symboliques et stratégiques pour les acteurs : il est dès lors intéressant d'affiner l'analyse pour étudier les modalités de circulation des énoncés entre ces espaces pour comprendre les logiques de percolation des problèmes publics.

ESPACES PUBLICS, LIEUX D'APPARITION DES ACTEURS ET DES ÉVÉNEMENTS

D.Cefaï (2007) a montré comment la sociologie des problèmes publics a repris et complexifié le modèle de constitution des collectifs de Dewey (1923), pour insister sur la diversité des arènes de discussions et les formes de publicisation des problèmes publics par leur circulation entre elles. Cette nouvelle lecture a l'avantage de donner une forme d'épaisseur culturelle à des phénomènes jusqu'à là trop aplatis par une vision concentrée sur les jeux des stratégies d'acteurs et les formes de domination. La sociologie des controverses, et particulièrement les travaux de F. Chateauraynaud (1999, 2011), complètent cette approche en insistant sur la pluralité des procédures et des logiques d'interactions entre ces arènes qui permettent l'émergence des problèmes publics.

Dans cette logique, on souhaite mobiliser la définition de l'espace public proposée par L. Quéré (1992). Pour ce dernier, l'espace public est « d'abord et avant tout une réalité phénoménale, une réalité qui advient et qui se manifeste comme un phénomène sensible, à travers un ensemble de pratiques sociales » (1992 : 80). Cette définition permet de prendre en compte la dimension scénarisée de l'espace public et de caractériser la présence symbolique des acteurs au sein des espaces qui le composent : l'espace public est ce qui « apparaît » comme réalité et qui s'institue par des pratiques, par incorporation de médiations symboliques. L. Quéré propose, en rediscutant les définitions d'Habermas et Arendt, de prendre en compte les « scènes d'apparition », où le fait politique est reçu par le public et soumis à son jugement réfléchissant. L'espace public est considéré comme se révélant aux yeux de ceux qui participent à une même discussion, à travers le processus de formation des jugements et de confrontation de l'opinion individuelle émergente à celle des autres participants. Ce cheminement est particulier dans la mesure où il émerge dans un espace qui n'existe que par la relation qui se crée avec d'autres acteurs autour d'un sujet commun. L'espace public serait donc partiellement régi par les codes symboliques de la publicité.

Une autre dimension de cette « scène d'apparition » mise en évidence par L. Quéré s'appuie sur une lecture des travaux d'E. Goffman (1973) sur la « scénarisation de la vie sociale ». Cette approche permet de prendre en compte la dimension de « mise en scène » de l'action dans notre observation des interactions, sans céder à la tentation de la réification. Chaque acteur dispose de répertoires de cadres symboliques qui donnent leur sens aux actions et aux événements, tout en rendant possible un ensemble de médiations qui constituent l'espace public. Il y a donc dans l'action d'abord une forte dimension située, ce qui autorise une étude empirique de la formation et de la construction du social « en train de se faire ». L'espace du débat public, qui déborde ainsi des cadres institutionnels censés l'organiser, est ainsi constitué par des échanges et des médiations symboliques entre les participants dans le cadre des différentes arènes et qui leur permettent d'exister et de se penser.

La définition de L. Quéré nous permet également d'observer que les différents types d'espaces ne sont pas dissociables : les acteurs doivent « apparaître » pour intégrer les cadres de l'espace commun et pouvoir ensuite « exposer » leurs arguments au collectif. Cette conception de la circulation entre les espaces semble pertinente pour une approche communicationnelle afin de penser l'appropriation par les participants des éléments donnés de la médiation et les contraintes techniques propres à chaque arène. La tradition des études de communication pour penser les médiations qui s'opèrent autour d'un objet de recherche (Livingstone, 2009 ; Miège, 2008) se trouve enrichie par la prise en compte de la manière dont ce type d'épreuve configure les pratiques à l'intérieur de l'espace public. Enfin, la proposition de conceptualisation de la réception de ces médiations autorise une approche praxéologique de la communication qui permet de faire tenir ensemble le construit (les arènes) et le phénoménologique (les discussions).

TERRAIN D'ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE

Le débat que nous avons analysé a été organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) entre septembre et décembre 2009 à propos de la rénovation d'un incinérateur de déchets à Ivry sur Seine. Le Maître d'Ouvrage et porteur du projet, le SYCTOM, est un syndicat d'élus de région parisienne en charge de la gestion des déchets. Après avoir décidé sur saisie d'organiser un débat public, la CNDP a nommé une commission ad hoc, une commission particulière du débat public (CPDP), en charge de l'organisation matérielle du débat et de son bon déroulement. Afin de discuter de la possibilité de développer un système innovant de méthanisation en complément de l'incinérateur classique existant, un dispositif hybride comprenant une série de neuf réunions publiques (l'espace hors ligne) et un site web avec des fonctionnalités participatives a été mis en place. L'espace en ligne incluait un blog, la possibilité de visionner des interviews filmées, de commenter les verbatims des réunions et un système de question/réponse (SQR) pour prolonger les échanges avec le Maître d'Ouvrage sur des points techniques. La procédure CNDP se caractérise par une forte imbrication des formats d'expression en ligne et hors ligne (Bonaccorsi & Julliard, 2010) pour permettre l'information et l'expression du public sur le projet. Ainsi, en plus de sa fonction documentaire (archivage et téléchargement des documents et capture vidéo des réunions), le site a donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer entre les réunions pour poser des questions -relayées par les membres de la commission- et pour demander des clarifications. Après chaque réunion, les supports des présentations, les retranscriptions des échanges et les « enseignements du débat » produits par la commission étaient également mis en ligne. Ces documents pouvaient ensuite être annotés par les internautes grâce à l'outil « Co-ment ».

Nous faisons ici l'hypothèse d'une tentative d'optimisation des espaces par les acteurs. La répartition des acteurs dans les différentes arènes n'est pas le fruit du hasard, l'investissement est différencié en fonction de critères qu'il convient d'explicitier, ce qui permet en particulier aux acteurs d'apparaître dans certains espaces et d'exposer leurs arguments dans des formats qui leurs conviennent. Notre méthodologie a consisté à réaliser un codage des interventions faites en ligne et hors ligne par les acteurs (pour comprendre la diversité des formes d'expression dans chaque arène et la répartition des catégories d'acteurs) ainsi qu'une analyse par questionnaire et une série d'entretiens semi-directifs pour mieux analyser les stratégies communicationnelles mises en place. L'objectif était de comprendre comment ces derniers ont réussi à concilier leurs savoirs-faires techniques et l'efficacité argumentative des arènes. Pour ça nous souhaitons caractériser les appropriations des arènes puis étudier la répartition des participants en leur sein pour enfin faire ressortir les spécificités des discours exprimés dans chaque espace.

Afin de comparer les différents espaces nous avons codé les discussions en salle de 4 des 9 réunions et la totalité des contributions en ligne : 63 posts et 107 commentaires sur le blog, 62 commentaires sur « Co-ment » et les 280 questions posées sur le système de question/réponse (SQR) ainsi que leurs 221 réponses. Notre corpus comprend donc 1212 observations (469 hors ligne et 743 en ligne).

RÉSULTATS

On observe ainsi une régulation des apparitions et des modes d'expositions selon des différentes arènes, en fonction de leurs caractéristiques et de celles des acteurs. En réunion, la configuration du dispositif et le fonctionnement de la procédure favorise la prise de parole des officiels comme le SYCTOM et la CNDP. Leur position prééminente en tribune leur donne accès à des temps de paroles plus importants. Sur le blog, les participants ont pu exprimer la diversité de leurs points de vue sur le projet et profiter de la possibilité de poster de longs messages pour développer leurs revendications et affirmer des positions officielles. La plateforme collaborative « Co-ment », a permis aux participants de revenir sur les échanges en réunion et d'apporter des précisions ou des corrections aux éléments retenus. Ces deux espaces étaient modérées par la CPDP (qui n'a exclu aucun message). Sa seule intervention a été de transférer certaines questions posées sur le blog dans le SQR pour leur assurer une réponse de la part du maître d'ouvrage.

LA RÉPARTITION DES ACTEURS DANS LES ARÈNES

Il apparaît clairement que les acteurs n'ont pas la même présence dans les différentes arènes : le SYCTOM est pour ainsi dire absent de l'espace en ligne alors qu'il est très présent en réunion. Les associations ont largement investi l'espace en ligne pour compenser leur moindre temps de parole en réunion. Les citoyens « profanes » se sont plutôt exprimés dans les formats numériques. Ce résultat s'explique sans doute par la nature technique du sujet débattu : les citoyens ont pu profiter de la documentation disponible pour venir demander des précisions et poser des questions. Les éléments empiriques fournis par notre codage permettent de comprendre plus finement les logiques de cette distribution.

Les élus se sont assez peu impliqués dans le débat, même lors réunions publiques (5,6% des interventions). Leur présence en ligne est également très faible (3,1%). Ce résultat s'inscrit dans la continuité d'études précédentes qui ont prouvé leur manque d'aisance face à ce type de démarche (Wojcik, 2009) et leur faible appropriation de la temporalité particulière des TIC, qui offre l'opportunité d'un contact plus direct et permanent avec les citoyens (Coleman, 2005).

Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer dans un débat technique, les experts sont également largement absents des échanges quand ils ne sont pas invités à la tribune (7,7% des interventions en réunion). Certains d'entre eux, comme nous l'ont appris les entretiens, ont profité des possibilités d'anonymat offert par le blog ou « Co-ment » pour venir amender les verbatims et apporter des précisions en des termes que ne leur permettait pas leur activité professionnelle, liée à la gestion des déchets.

Les associatifs ont eu un usage d'internet très stratégique, qui s'explique par leur faible accès à la tribune (9,8% des interventions en réunion) où la parole est largement monopolisée par la CPDP, le maître d'ouvrage et les experts invités. Les associations se sont ainsi largement investies dans « Co-ment » (48,8% des commentaires sur la plateforme), essentiellement pour prolonger les discussions suite aux réunions ou demander des précisions qu'ils n'ont pu obtenir dans les échanges faute de temps. Plutôt que de simplement amender les documents comme imaginé par la CPDP, les associatifs ont fait de cette arène un outil de négociation du cadrage du débat. Les différentes associations ont également utilisé le blog pour publier leurs positions (17,6% des échanges) dans des synthèses officielles. Ce résultat est d'autant plus intéressant lorsqu'on le met en perspective avec leur faible participation en réunion (9,8% des interventions).

Deux types distincts d'associations se sont investies dans le débat : des associations nationales comme les Amis de la Terre, plutôt rompus aux débats contradictoires, et d'autres, plus locales, qui ont mis à profit l'inscription dans le temps de la procédure pour monter en compétences. Ces différentes associations se sont réunies au cours du débat dans un collectif nommé « 3R » afin de défendre collectivement leurs positions et participer aux discussions post-débat sur le projet. Pour leur organisation et la coordination de leurs prises de position, le collectif a largement mobilisé les outils en ligne.

La CPDP a dominé le blog avec 39% des posts et des commentaires, ainsi que les prises de parole en réunion (41,5% des interventions). Cette place prépondérante peut-être expliquée par le fait que la procédure elle-même lui donne pour mission d'introduire les débats, de les modérer et de faire des synthèses.

Le SYCTOM s'est principalement contenté d'investir les réunions publiques (20% des interventions). Son implication dans les

arènes en ligne s'est limitée aux réponses qu'il était invité à fournir dans le SQR (40,3% des interventions). Le maître d'ouvrage a justifié son absence du blog ou de Co-ment par le lien privilégié qu'il entretenait avec la CPDP depuis le début du débat. Mais les entretiens ont fait ressortir la dimension stratégisée de ce désengagement : la nature dynamique du blog s'est avérée difficilement compatible avec l'organisation très hiérarchisée de l'institution qui devait faire valider en interne les réponses avant toute publication. Le SYCTOM n'a donc pas répondu aux attaques qui lui étaient adressées en ligne.

LOGIQUES D'APPARITION ET LOGIQUES D'EXPOSITION DES ACTEURS : DES CONFIGURATIONS SOCIOTECHNIQUES

Ainsi, tous les participants ne se mobilisent pas dans les mêmes arènes, mais chacun semble trouver sa place pour participer au débat. Les éléments que nous avons pu analyser sur la répartition des participants dans les arènes de débat peuvent être complétés par une étude de la nature du discours tenu dans chacune d'elle. Ces observations nous permettent de mieux saisir comment la configuration technique configure la nature de l'expression et nous donne un aperçu de l'appréhension des contraintes par les participants. Si l'on s'intéresse d'abord à la nature des propositions on remarque d'abord que les énoncés factuels dominent le hors ligne (53,9%). Leur nombre est également important dans l'espace en ligne mais est ventilé entre les arènes : dans les 62,3% des interventions dans le SQR, 84,3% sur le blog et 65% sur Co-ment. On peut également noter qu'il y a légèrement plus de propositions constructives (18,2%), c'est-à-dire offrant des solutions concrètes sur le problème débattu contre 16,2% hors ligne.

En nous inspirant du modèle de justifications pragmatistes proposé par L.Boltanski et L.Thévenot nous avons souhaité étudier la manière dont les participants adaptent leur argumentation en fonction des arènes et comment se caractérisent les discours. En réunion, plus de 60% des arguments ne sont pas justifiés. Ce chiffre s'explique par le contexte d'échanges en direct et où les participants prennent position les uns par rapport aux autres. En ligne la justification est plus forte, 68,6% des posts sur le blog et 65% des commentaires présentent une justification générale. C'est dans le SQR que les justifications semblent le plus forte (82,3%) ce qui correspond à la nature de l'outil. Les arènes en ligne semblent ainsi encourager un discours plus rationnel.

CONCLUSION

Notre approche permet une réflexion innovante sur les questions d'appropriation des arènes par les acteurs. Les éléments empiriques que nous avons développés nous montrent que certaines arènes sont utilisées par les acteurs pour « légitimer » leur positionnement et donner du poids à leur mobilisation (scènes d'apparition) alors que d'autres arènes sont plutôt des espaces de discussion et permettent aux acteurs d'avancer leurs arguments (scènes d'exposition). Par exemple le SYCTOM se pensait le plus légitime pour s'exprimer pendant les réunions publiques alors que les associations se sont approprié les arènes en ligne pour développer leurs argumentaires et légitimer leurs positions. Chaque arène a permis un mode d'existence particulier aux acteurs, et a parfois été mobilisée en fonction d'objectifs stratégiques particuliers. Le blog est apparu comme un espace de légitimation pour les associations qui y ont développé un type d'argumentation très rationnelle et ont cherché à renforcer et à officialiser leur position d'acteur. Le SQR a été mobilisé, au fur et à mesure de la controverse, comme un espace de prolongement des discussions, d'officialisation des désaccords⁵ et de résolutions des conflits débutés en réunions. Co-ment a été utilisé comme un lieu de prolongement des débats autorisant la négociation sur des points précis. Enfin, les réunions publiques ont permis l'élaboration de propositions partagées et discutées par les acteurs, grâce à la médiation active de la CPDP.

La réalité phénoménologique de l'investissement dans les espaces de discussion est donc largement construite par le dispositif sociotechnique et les logiques de domination qui les ont investis. Il reste que l'identité des acteurs se construit dans cette médiation en même temps que la nature de l'argumentation qu'ils viennent y défendre. Acteurs, événements, modes de justifications et actions dessinent ainsi des territoires poreux, des espaces d'émergence pour les acteurs que les dispositifs, qui ne sont pas totalement stratégisés, ne déterminent jamais entièrement. Ainsi, les interactions parfois limités constatées à l'intérieur d'une arène, se trouvent compensées par la circulation inter-arène des énoncés, la CPDP dans notre étude de cas jouant un rôle de médiateur important et de facilitateur pour la fluidité de cette circulation.

Il reste que la légitimité de certains espaces reste à construire, notamment celle des espaces alternatifs, en ligne en particulier.

References bibliographiques

- Benhammou F., Mermet L., (2005), « Prolonger l'inaction environnementale dans un monde familier : la fabrication stratégique de l'incertitude sur les ours du Béarn, *Ecologie et Politique*, n°31, p. 121-136
- Beck, U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier,
- Barthes, Y., Callon M., Lascoumes P., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique* Paris, Seuil.
- Blondiaux, L., Sintomer, Y., 2002, «L'impératif délibératif», *Politix*, n°15(57), p17-35.
- Blondiaux, L., 2007, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, La République des idées, Paris.
- Boltanski, L., Thévenot, L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur* (1° éd. 1987), Paris, Gallimard.
- Bonaccorsi, J., et Julliard, V., 2010 « Dispositifs de communication numériques et médiation du politique. Le cas du site web d'Ideal-Eu », dans Aghababae, M., Bonjour A., Clerc, A., Rauscher G., (dirs.), *Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, Nancy, PUN, p. 65-78.
- Bourg, D. ; Boy, D., 2005, *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, Paris, éditions C.Léopold Mayer
- Calhoun, C., (dir.), 1992, *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, Massachussets/Londres, The MIT Press.
- Castell, M., 2002, *La Galaxie Internet*, Paris, Fayard.
- Cefaï, D. 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, Paris, La Découverte,
- Chateauraynaud, F., Torny, D., 1999, *Les Sombres Précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Editions de l'EHESS.
- Chateauraynaud, F., 2011, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Editions Pétra.
- Chartier, R., 1990, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Seuil.
- Coleman, S., 2005, "New Mediation and Direct Representation: Reconceptualizing Representation in the Digital Age", *New Media and Society*, 7(2), p. 177-198.
- Dahlberg, L., 2001, "Computer-mediated communication and the public sphere: A critical analysis". *Journal of Computer-Mediated Communication*, vol 7, n°1.
- Dewey, J., 2003/1927, *Le public et ses problèmes*, publication de l'Université de Pau/Farrago/ Edition Léo Scheer.
- Farge, A., 1992, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Seuil.
- Fourniau, J.-M., 2007, « L'expérience démocratique des "citoyens en tant que riverains" dans les conflits d'aménagement », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. XLV, n° 136, p. 149-179.
- François, B., Neveu, E. (dir.), 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne, tome II : Les relations en public*, Paris, Editions de Minuit (trad. Française).
- Habermas, J., 2006, "Political Communication in Media Society: Does Democracy Still Enjoy an Epistemic Dimension? The Impact of Normative Theory on Empirical Research." *Communication Theory*, 16(4), p. 411-426.
- Habermas, J., 1962/1988, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, rééd.
- Jenkins, H., 2006, *Convergence Culture: Where Old and New Media Collide*, New York, New York University Press.
- Kies, R., 2010, *Promises and Limits of Web-deliberation*, Palgrave Macmillan.
- Lascoumes, P., 2011, « Des acteurs aux prises avec le « Grenelle Environnement » » Ni innovation politique, ni simulation démocratique, une approche pragmatique des travaux du Groupe V, *Participations*, 2011/1 N° 1, p. 277-310.
- Lash, S., Beck, U., Giddens A., 1994, *Reflexive Modernization*, Cambridge: Polity Press.
- Lefebvre, R., 2004, « La "proximité" : de la rhétorique aux pratiques », *Pouvoirs locaux*, septembre.
- Livingstone, S., 2009, *On the Mediation of Everything: ICA Presidential Address 2008*. *Journal of Communication*, 59: 1-18.
- Mansbridge, J., 1999, "Everyday talk in the deliberative system", in, S.Macedo (ed), *Deliberative Politics*, p211-239, Oxford University Press, Oxford.
- Monnoyer-Smith, L., 2011, *Communication et délibération : enjeux technologiques et mutations citoyennes*, Paris, Hermès.
- Miege, B., 2010, *L'espace public contemporain. Approche Info - Communicationnelle*, PUG, coll. « communication medias société ».
- Miege, B., 2008, « Médias, médiations, médiateurs : continuités et mutations », *Réseaux* N° 148- 149/ 2008 (En hommage à Paul Beaud), pp. 117- 146.
- Negt, O., 1972/2007, *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot.
- Pailliart, I., (dir.), 1995, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug.
- Quéré, L., 1992, « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique », *Quaderni*. N. 18, Automne. *Les espaces publics*. pp. 75-92.
- Revel M., Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau J-M., Hérard Dubreuil B., Lefevre R., 2007, *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- Sunstein, C., 2002, *Republic.com*, Princeton University Press.
- Wojcik, S. 2009, "Le débat en ligne à l'échelle municipale : une dépolitisation sous contrainte ? ", in Lefebvre R., Roger A. (eds), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes: PUR.

